



HAL
open science

Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade licence. Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques. 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02026826

HAL Id: hceres-02026826

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026826v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Grade licence Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques

Université de Reims Champagne-Ardennes

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Santé et sport

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardennes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le *Diplôme de formation générale (DFG) en Sciences pharmaceutiques* sanctionne la première partie des études en vue de l'obtention du diplôme d'état de docteur en pharmacie. Il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 European Credits Transfer System (ECTS), correspondant au niveau licence. Les deux premiers semestres de la formation correspondent à la première année commune aux études de santé (PACES). Il permet d'accéder au *Diplôme de formation approfondie (DFA) en Sciences pharmaceutiques*. Le DFG en *Sciences pharmaceutiques* est organisé par la faculté de pharmacie de Reims.

Analyse de la PACES

Objectifs de la PACES et modalités pédagogiques

Les objectifs de la PACES sont clairement détaillés et ces informations sont transmises aux étudiants par plusieurs sources, en amont de l'inscription, par des réunions de rentrée et par le bureau virtuel de chaque étudiant, donnant accès à distance aux informations diffusées par affichage. Le contenu réel de ce bureau virtuel n'est pas précisé, ne permettant pas de juger de son intérêt pour les étudiants.

La PACES est organisée en deux semestres, dont le premier indifférencié et un second permettant de choisir une ou plusieurs filières *Médecine, Pharmacie, Odontologie, Maïeutique, Métiers de la rééducation*. Certains enseignements sont mutualisés entre deux (ou plus) filières, représentant entre 25 et 35 % du volume horaire de l'enseignement spécifique par filière. Cependant, aucun enseignement n'est mutualisé entre les filières de *Médecine* et de *Pharmacie*, ce qui augmente la charge de cours pour les étudiants choisissant ces deux filières. Le volume horaire est équilibré entre les semestres (30 European credits transfer system 'ECTS), et au second semestre le tronc commun représente 20 ECTS alors que l'enseignement de chaque filière représente 10 ECTS chacun. L'enseignement comprend une majorité de cours magistraux et seulement 15 à 20 % de travaux dirigés avec présence obligatoire pour les primo-entrants.

Un concours est organisé à la fin de chaque semestre avec réorientation obligatoire en cas de mauvais résultat (niveau de note non précisé), et conseillée à l'issue du deuxième semestre. Un choix selon le classement permet de poursuivre dans les trois filières universitaires *Médecine, Pharmacie, Odontologie*, les deux en cours d'universitarisation (maïeutique, masso-kinésithérapie) ou encore, grâce à une convention régionale, dans les formations proposées par des instituts d'ergothérapie et de psychomotricité.

| |
|---|
| Dispositifs d'aide à la réussite |
| <p>Ils sont variés, comprenant avant l'inscription en PACES des réunions et des informations au niveau des lycéens, un avis sur les candidatures dans le système d'admission post-bac, et une réunion d'informations sur les modalités du concours au cours du premier semestre.</p> <p>Un système de tutorat est organisé et semble très apprécié.</p> <p>Il existe une règle, mal décrite dans le dossier, de réorientation à l'issue du premier semestre, qui concerne environ 15 % des inscrits. Pour ces étudiants réorientés, le taux de réussite au deuxième semestre est faible, par exemple seulement 15 % en <i>Sciences de la vie et de la terre</i>.</p> <p>A l'issue du deuxième semestre, cette règle s'applique au-delà d'un classement supérieur à 2,5 fois le numerus clausus et n'a jamais été appliquée, le nombre d'étudiants concernés n'ayant jamais atteint ce seuil. Un accord permet aux étudiants réorientés d'être accueillis selon leur choix dans d'autres composantes de l'université de Reims Champagne Ardenne (20 % en <i>Sciences de la vie et de la terre</i>, 10 % en <i>Psychologie</i>, 5 % en <i>Langues étrangères</i>, STAPS, <i>Droit...</i>) et pour 8 % d'entre eux, hors formation universitaire pour la préparation des concours paramédicaux. En fonction du nombre d'ECTS acquis, la validation d'UE, de semestre voire d'une année complète de la première année de licence (L1) peut être obtenue par l'étudiant après avis de la commission pédagogique de la composante universitaire concernée.</p> <p>Le devenir des étudiants ayant échoué au concours de PACES ainsi que celui des « reçus-collés » n'apparaît pas assez clairement dans le dossier, ce qui ne permet de donner une appréciation circonstanciée sur ce point.</p> |
| Flux d'étudiants de PACES et taux globaux de réussite |
| <p>Le nombre d'inscrits en PACES est stable depuis cinq ans, en dessous des capacités maximales d'accueil. Le taux de réussite, toutes filières confondues, est d'environ 30 %, ce qui représente un numerus clausus plutôt favorable.</p> <p>Les redoublants représentent environ 1/3 des inscrits avec un taux de réussite double par rapport à celui des primo entrants ; le taux d'étudiants obtenant 60 ECTS a doublé en cinq ans pour atteindre 40 %.</p> <p>Les inscrits ont obtenu à 93 % un bac S, et ils représentent 99 % des reçus ; le taux de réussite est trois fois supérieur parmi les étudiants ayant eu une mention très bien, mais cette tendance tend à diminuer depuis deux ans.</p> <p>Les inscrits dans une seule filière (50 % des étudiants) réussissent deux fois mieux que ceux inscrits dans au moins deux filières (25 %).</p> <p>Le taux de réussite est similaire selon le genre (60 % de filles par promotion) mais légèrement supérieur pour les étudiants originaires de la Haute Marne, par rapport aux autres.</p> |
| Flux d'étudiants et taux de réussite dans chacune des filières de PACES |
| <p>Le nombre d'inscrits est relativement stable dans chaque filière, hormis médecine qui a vu ses effectifs diminuer depuis trois ans, suite à l'individualisation de la filière rééducation.</p> <p>Parmi les étudiants inscrits à une filière, le taux de réussite est le plus élevé en pharmacie (environ 40 %), contre environ 33 % en médecine et autour de 20 % dans les trois autres filières.</p> <p>Pour les étudiants ayant choisi au moins deux filières (principalement les redoublants), le taux de réussite est moindre quel que soit la filière.</p> <p>Les informations présentées sur les flux d'étudiants et la réussite en filière pharmacie témoignent d'un suivi particulièrement fin des étudiants inscrits dans cette filière. Depuis 2011, le nombre d'étudiants inscrits en filière pharmacie reste stable entre 247 et 310 étudiants. Le taux de réussite au concours, très élevé en 2010-2011, était proche des autres filières en 2014-2015. Le taux d'obtention des 60 crédits en pharmacie est en augmentation constante depuis 2010. Il est maintenant proche de celui des autres filières.</p> |
| Pilotage de la PACES |
| <p>La PACES est pilotée de façon satisfaisante, par un enseignant de médecine et un de pharmacie, avec une commission pédagogique composée de deux enseignants, de deux personnels administratifs et de sept étudiants.</p> <p>Il existe par ailleurs un jury spécifique de PACES. L'équipe pédagogique comprend principalement des enseignants de médecine et de pharmacie à parts égales, il est complété par un petit nombre d'enseignants d'odontologie et de sciences exactes et naturelles ainsi que des enseignants « professionnels » pour les filières <i>Rééducation et Maïeutique</i>.</p> <p>La PACES n'a pas encore été évaluée par les étudiants et il n'existe pas de conseil de perfectionnement.</p> |

Analyse des deuxième et troisième années

| Objectifs de la formation et modalités pédagogiques |
|--|
| <p>La structuration des deux années est bien décrite dans le dossier et les objectifs pédagogiques bien définis. La répartition des enseignements entre cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques est équilibrée. L'utilisation de méthodes pédagogiques innovantes n'est pas retrouvée dans le document, à l'exception de la mise à disposition de boîtiers de vote électronique dont on ne connaît pas le niveau d'utilisation. La mise en place d'un parcours recherche en troisième année avec une mutualisation possible des unités d'enseignements librement choisies avec celles des masters de l'université est un point positif. Le stage d'initiation officinale fait l'objet d'une scénarisation, d'un accompagnement et d'un suivi bien définis. L'enseignement des langues (anglais médical) et la préparation au certificat informatique et internet (C2i) sont bien en place.</p> <p>La mise en œuvre d'un accompagnement à l'orientation de l'étudiant vers les filières proposées dans le DFA apparaît limitée à un stage d'insertion à la vie professionnelle. Le dispositif de passerelles entrantes en deuxième et troisième année est en place. Le document ne précise toutefois pas les modalités d'accompagnement de ces quelques étudiants.</p> |
| Dispositifs d'aide à la réussite |
| <p>L'information sur le contenu des enseignements et les modalités d'organisation est effective avec l'utilisation d'une plateforme numérique et l'organisation d'une pré-rentree.</p> <p>Il existe un dispositif d'accompagnement des étudiants en situation d'échec qui mobilise une commission composée d'enseignants. Le nombre d'étudiants bénéficiant de cette procédure n'est toutefois pas précisé.</p> <p>L'aménagement des études pour les étudiants en situation particulière (étudiants handicapés, sportifs de haut niveau ou salariés) est en place. Il est géré au cas par cas sous la forme de dispense de travaux dirigés (TD) par le doyen après demande de l'étudiant et sur proposition du jury de l'année correspondante.</p> <p>Il n'existe pas de dispositif permettant aux étudiants de deuxième et troisième année de poursuivre un séjour d'études à l'international. Il est regrettable que cette orientation ne soit pas discutée dans le document au regard de la stratégie d'ouverture à l'international. Les flux entrants apparaissent très limités (trois étudiants par an).</p> |
| Pilotage de la formation |
| <p>Les responsabilités pédagogiques sont clairement définies et les moyens administratifs affectés à la formation (un gestionnaire de scolarité) sont adaptés au besoin.</p> <p>Le taux d'encadrement des étudiants est adapté aux besoins de la formation mais le nombre d'enseignants hospitalo-universitaire est particulièrement faible (un titulaire et trois non-titulaires).</p> <p>Le fonctionnement des jurys est bien défini. Le conseil de perfectionnement est composé d'enseignants et d'étudiants en nombre égal et d'un personnel administratif. Son fonctionnement n'est pas explicité dans le document. On peut regretter également l'absence de professionnels dans sa composition.</p> <p>Il apparaît à la lecture du document un défaut de mise en œuvre d'une stratégie opérationnelle d'évaluation des enseignements et d'une auto-évaluation de la formation. Seuls sont disponibles les résultats des évaluations très positives par les étudiants de leur stage d'initiation officinale.</p> |
| Bilan des effectifs et du suivi des étudiants |
| <p>Les chiffres des cinq dernières années montrent des variations légères des effectifs d'étudiants inscrits en deuxième et troisième année. On note entre 110 et 126 inscrits en deuxième année sur les cinq dernières années et entre 74 et 114 inscrits en troisième année sur les quatre dernières années. Ces variations sont dues essentiellement aux variations des taux de redoublement relativement élevés qui étaient de l'ordre de 25 % en deuxième année et de 16 % en troisième année en 2015-2016. Les causes de redoublement font l'objet d'un suivi particulier intéressant, notamment au regard de l'absentéisme en cours qui est de l'ordre de 50 % en moyenne en deuxième année. Il serait intéressant de connaître la stratégie mise en œuvre pour améliorer la réussite des étudiants.</p> <p>Les flux entrant vers la deuxième ou la troisième année et sortant à l'issue de la troisième année sont faibles (un étudiant entrant au maximum par an et deux à trois sortants).</p> |

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La structuration des deux années est bien décrite et les objectifs pédagogiques bien définis.
- La mise en place d'un parcours recherche en troisième année avec une mutualisation possible des unités d'enseignements librement choisies avec celles des masters de l'université est un dispositif intéressant pour les étudiants se destinant à la recherche.
- L'information des étudiants sur les modalités pédagogiques est bien organisée.

Points faibles :

- L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas en place.
- Il n'existe pas de dispositif permettant aux étudiants de poursuivre un séjour d'études à l'international.
- Il existe une faible proportion d'enseignants hospitalo-universitaires dans l'équipe pédagogique.

Avis global et recommandations :

L'information est bien structurée. Si les responsabilités pédagogiques sont bien définies, le pilotage de la formation bénéficierait de la mise en place d'une évaluation des enseignements par les étudiants ainsi que de l'apport des professionnels dans l'instances de pilotage. Le taux de redoublement en deuxième année nécessiterait de renforcer la stratégie permettant d'améliorer la réussite des étudiants.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

***Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne***

À

**Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres**

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la *Formation générale en sciences pharmaceutiques*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

Commentaires du responsable de la formation :

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas en place

L'Université a le projet de mettre en place un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants à partir de septembre 2017. Un groupe de travail issu de l'UFR pourra proposer une contribution.

Il n'existe pas de dispositif permettant aux étudiants de poursuivre un séjour d'études à l'international

Avant la mise en place de la PACES et de la réforme en DFG, plusieurs stages de mobilités sortantes avaient lieu sur des semestres ou des années entières, chaque année.

Depuis 2010 et le cadrage National de la PACES et en DFG, les étudiants font l'acquisition standardisée des bases pharmaceutiques en 2ème et en 3ème années (DFG) sur chaque Faculté de Pharmacie de France. Cette standardisation pédagogique rend les échanges à l'international difficiles pour ces 2 années d'études, car les étudiants pourraient présenter des lacunes pour des sciences pharmaceutiques. Aussi, le nombre de mobilités sortantes, sur des semestres entiers, a été réduit.

Parallèlement, nous encourageons les projets de mobilité, au 2ème semestre de DFA-SP2. L'International Pharmaceutical Student Federation (IPSF) a mis en place depuis quelques années le Student Exchange Programme (SEP) qui permet à des étudiants d'effectuer des stages en Industrie, Officine et Recherche dans un pays étranger. Ces stages s'étalent sur la période de mai à octobre et durent une période de 2 semaines à 3 mois. Nous souhaitons dynamiser la faculté au plan international en favorisant ce type d'échanges internationaux. Cet été, 3 étudiants rémois partiront effectuer un stage à l'étranger.

Il existe une faible proportion d'enseignants hospitalo-universitaire dans l'équipe pédagogique

Depuis plusieurs années, notre UFR mène une politique active pour favoriser le recrutement d'enseignants hospitaliers en Pharmacie ou Biologie. Cette politique est extrêmement difficile à mettre en œuvre en raison d'un vivier faible de jeunes diplômés co-titulaires d'un DES en Pharmacie ou en Biologie et d'un Doctorat d'Université.

Au cours des 3 dernières années, notre UFR a créé 3 postes d'Assistant Hospitalo Universitaires. Les enseignants recrutés devraient atteindre à terme les prérequis nécessaires pour être titularisés sur un support Hospitalo-Universitaires.

Le taux de redoublement en 2ème année nécessiterait de renforcer la stratégie permettant d'améliorer la réussite des étudiants.

Nous projetons d'améliorer la réussite en 2ème et 3ème année par 2 leviers :

- La mise en place d'une proportion de contrôle continu plus importante, afin de limiter l'absentéisme et de faire acquérir aux étudiants le réflexe d'être à jour et de travailler continuellement au long d'un semestre.

- La mise en place d'une expérimentation visant à recruter, non seulement les étudiants issus de la PACES qui font souvent le choix de la filière Pharmacie par dépit, mais également des étudiants issus de L2 scientifiques. Ce groupe d'étudiants (20 à 30 % du numerus clausus) seraient recrutés sur dossier et sur leur détermination à s'engager dans la filière Pharmacie. Nous pensons que cette démarche active leur permettrait de mener à bien leurs études et à terme d'atteindre un taux de redoublement par promotion.